

Conseil d'école du 29 Février 2016

École du Château de Mehun sur Yèvre

Début : 17h30

Secrétaire de séance : Mme Pillet

Représentant de la mairie : Mme Houard

DDEN : Mr Auger

L'équipe enseignante : Mmes : Pillet, Periers, Moreau, , Régnault, Mr Lorieux,

Les représentants des parents : Mmes Chambon, Langlois, Malatré, Brouard, Delaire et Mr Vezinhet

Membres excusés : Mr DELAUME, Inspecteur de l'Éducation Nationale , Mr Bernard

Rappel ordre du jour :

- La sécurité des locaux de l'école.
- La vie scolaire :
 - effectifs
 - suivi des actions
- Le budget de l'école
- Les travaux à réaliser et les achats.
- Questions diverses

1) La sécurité des locaux de l'école

Exercice incendie :

2^{ème} exercice effectué le 8/12/2015 : évacuation de 145 élèves dont 1 groupe en BCD en 2 min 45

Présentation du PPMS

- Répartition des élèves sur 2 préaux : préau du bas : 1^{er} étage – responsable Mme Pillet / Préau du haut : 2^{ème} étage : responsable Mme Régnault.

- Explication de la conduite à tenir par les parents.
- Exercice de confinement réalisé le 17/12/2015. Un autre sera effectué avant la fin de l'année.

2) La vie scolaire :

● Effectifs :

A l'heure actuelle : 144 → 24 élèves /classe

Pour la rentrée 2016 une nouvelle carte scolaire est en cours de finalisation.

→ Il y aura forcément des doubles niveaux dans plusieurs classes.

• Suivi des actions :

Actions terminées, en cours ou à venir:

- Interventions de Mme Harel de l'école de musique.
- Opération dessins de Noël pour les militaires en OPEX : quelques réponses sont arrivées à l'école.
- Le spectacle OZ tout en anglais pour les CE2/CM1 et CM2 a eu lieu le lundi 25 janvier. Le transport à Vierzon a été financé par la mairie, l'association des écoles qui chantent a financé une partie des 7 € du spectacle pour les CE2/CM1, le reste a été payé par la coopérative scolaire.
- Participation aux écoles qui chantent pour les classes de CP, CE1/CE2, CE2/CM1 et CM1. Les dates des spectacles sont fixées :
 - Le 31 mai pour les CP et les CE2/CM1
 - Le 2 juin pour les CE1/CE2 et les CM1
- Projet ruche dans le cadre de la liaison avec le collège : le projet est compromis, la ruche est vide, l'essaim est mort avant les vacances suite sûrement au stress engendré par la présence des frelons asiatiques. Pour racheter un essaim, il faut compter environ 150 euros. Les enseignants demandent si la mairie peut aider l'école financièrement à la reconduction du projet. (le 3 mars, la mairie a donné son accord pour financer 50€, le crédit agricole de Mehun financera les 100€ restants ; le nouvel essaim a été installé le 8 mars)
- Reconduction du projet écoles fleuries. Les classes de CP- CP/CE1 et CE1/CE2 sont inscrites au concours 2016. Les enseignants demandent à la mairie si les services techniques peuvent leur rajouter un peu de terreau.
- Un travail sur les dangers de l'électricité a été mené par un intervenant ERDF sur les classes de CE2/CM1 ; CM1/CM2 ; CM2
- projet Wikipédia : l'ordinateur de Mme Periers a été réparé, les classes ont reçu les lettres d'autorisations de la mairie.
- Projet Chérlurelu : les classes étudient plusieurs albums et les enseignants réfléchissent à une façon d'exposer les différentes productions d'élèves qui en découleront.
- Les CE2 passeront le permis piéton et les CM2 le permis internet avant les prochaines vacances.
- Classe de mer du 25 AU 29 AVRIL 2016 pour les CP/CE1 et CM2
Pour faire baisser le coût pour les familles, les classes de CP/CE1 et CM2 organisent 2 ventes de gâteaux et jus de fruits aux récréations des vendredis 11/03 et 1^{er} avril.
- Dans la semaine du 25 avril, les CP et CE1/CE2 assisteront à un spectacle musical. Ce spectacle est offert par l'association des écoles qui chantent.

- Les grilles de Pâque seront mises en vente dans la semaine du 14 au 21 mars.
- Une séquence de 5 séances d'Initiation à la balle ovale sera menée par le comité du cher de rugby et concernera tous les élèves de l'école. Ces séances auront lieu les vendredis 1^{er} et 22 avril et les vendredis 13, 20 et 27 mai .
- fête école : 17 juin

3) Le Budget et la coopérative scolaire :

Les adhésions à la coopérative scolaire ont rapporté 1 047€ cela représente la participation d'environ 118 élèves sur 147. Mr Lorieux rappelle que la coopérative permet de financer des sorties scolaires, des abonnements pour les classes

Les photos ont rapporté 1 236 € contre 1 149€ l'année dernière. Les représentants des parents d'élèves disent être satisfaits de la qualité des photos proposées.

4) Les travaux et les achats :

- De nouveaux verrous ont été installés dans les toilettes pendant les vacances de février
- Les robinets des toilettes ont aussi été réglés.
- Mme Régnauld demande si le téléphone de la classe de Mme Pillet peut être changé car il ne fonctionne presque plus.
- Mme Régnauld rappelle que la peinture des classes et des couloirs se dégrade, et demande à la mairie de le prévoir dans le budget des années à venir.

5) divers :

Mme Houard lit une lettre d'informations au sujet des mouvements de grève. (cf pièce jointe)

Par ailleurs, elle informe qu'un guichet unique sera mis en place pour les inscriptions du 17 au 23 mai. Il est très important que les parents respectent ces dates et viennent inscrire leurs enfants qui rentrent dans un nouvel établissement (maternelle ou élémentaire).

Mme Régnauld rappelle qu'après les inscriptions les parents doivent obligatoirement prendre rendez-vous à l'école pour effectuer l'admission.

Mme Houard informe le conseil d'école qu'en plus du budget octroyé par la mairie pour les fournitures scolaires, un montant supplémentaire exceptionnel sera attribué à l'école pour l'achat de nouveaux manuels scolaires.

De plus les écoles seront dotées très bientôt d'une charte de la laïcité, de la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen, de la devise française, et de drapeaux.

Une information aux parents quant à la carte scolaire aura lieu le 8 mars à 18h30 au centre socio culturel.

6) Remerciements:

Nous adressons nos remerciements à :

- la mairie pour la participation financière au voyage des CP/CE1 et des CM2
- l'association « les culottes courtes » pour sa contribution de 350€ à ce voyage, l'achat d'un rétroprojecteur et de 3 nouveaux tapis de gym pour l'école.

Fin du conseil d'école : 19h00